

Communiqué de presse – 03.11.2025

Budget 2026 : soutien au tissu associatif et sportif et mesures d'économie sur les biens et services

Le budget 2026 de la Ville d'Yverdon-les-Bains présente un excédent de charges de 9.160 millions de francs. Plusieurs effets se conjuguent : revalorisation d'une catégorie salariale, mesures de soutien au tissu culturel et aux sociétés sportives, ouverture de structures d'accueil préscolaires et parascolaires, dynamisation du centre-ville, augmentation limitée des effectifs du personnel et léger impact de l'inflation. Parallèlement, on note une progression de nouveaux revenus, en particulier des recettes liées à la péréquation intercommunale, aux impôts sur les frontaliers, à des émoluments administratifs et à des revenus extraordinaires. Le budget présente également des économies avec une baisse des biens et services, principalement en lien avec la diminution du prix de vente de l'électricité, la baisse du coût des transports publics, ainsi que la mise en place d'une seule colonie pour les écoles et la transformation du passeport vacances. Au vu des importants projets d'investissements en cours, le niveau de l'endettement reste sous pression, même s'il est resté stable, voire en baisse, en 2025.

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a adopté le projet de budget 2026 en date du 8 octobre 2025, réalisé en collaboration avec l'ensemble des services de l'administration. Le budget a été élaboré en maintenant la qualité des services offerts actuellement à la collectivité, moyennant quelques économies, tout en octroyant une enveloppe financière globale prédéfinie à chaque service de la Ville comprenant des demandes limitées de nouveaux postes. En parallèle, la Municipalité dispose d'une enveloppe particulière d'environ deux millions de francs pour financer des actions spécifiques et des mesures ciblées. Ce budget présente une marge d'autofinancement positive de 11.29 millions de francs, en hausse de 2.09 millions par rapport à 2025. La Municipalité veille à respecter un niveau d'investissements adéquat permettant d'entretenir et de faire évoluer l'outil de travail et le patrimoine de la Ville, tout en restant supportable en termes d'endettement communal.

Le total brut des charges s'élève à 317.050 millions de francs. Le budget 2026 prévoit l'ouverture de structures d'accueil préscolaires avec 37 places et parascolaires avec 24 places, un renforcement du Centre d'accueil et du travail communautaire, des augmentations de charges dans les domaines des subventions et du soutien au tissu culturel et aux sociétés sportives, des mesures de soutien du pouvoir d'achat sous la forme de valorisation des auxiliaires, une politique de dynamisation du centre-ville avec les Jardins du Casino et des actions promotionnelles, et la création d'une ligne de bus saisonnière pour desservir la plage. L'effectif du personnel communal augmente de 11.35 postes, principalement dans les domaines du Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS), en lien avec le développement de l'accueil de jour et du Service population et numérique (PON), en lien avec le développement de la réforme et de la numérisation de l'administration, et du développement du guichet unique.

Du côté des revenus, la prévision budgétaire atteint un total de 307.89 millions de francs. Les recettes fiscales connaissent une augmentation de 4.42%, principalement en raison de l'impôt sur les frontaliers et de la prise en compte en partie de la hausse de l'inflation et de la population. L'aide financière fédérale suite à l'acceptation de la loi sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) est maintenue. De nouveaux revenus sont proposés, comme une augmentation liée à la nouvelle péréquation, de nouvelles facturations et d'émoluments administratifs du contrôle des habitants et de la police des constructions, l'adaptation des tarifs

du réseau d'accueil de jour, la vente de terrains dans le secteur du Parc scientifique et technologique, ainsi qu'une rente de DDP sur le bâtiment de la Colonie de Bellevue.

Le budget 2026 prévoit également des mesures de réallocation de ressources, comme la mise en place d'une seule colonie pour les écoles (Jolie-Brise) avec la suppression de la colonie de Bellevue et la suppression de l'offre de 2 semaines de colonies d'automne avec la transformation du passeport vacances en un centre aéré d'une semaine sur les vacances de Pâques et d'une semaine sur les vacances d'automne.

Un important travail d'analyse a été réalisé dans le courant de l'année 2025 concernant le niveau des investissements pour la fin de cette législature, ainsi que la prochaine. Le nouveau plan des investissements pour la période 2025-2034 prévoit des dépenses en 2026 de 43.017 millions de francs liées à de grands projets (amélioration du TBB, réparation de la toiture de la salle triple des Isles, les collèges des Jordils, des Quatre-Marronniers et de la Passerelle, route de contournement secteur sud, gestion digitalisée du trafic de stationnement, crédit d'étude pour la modération du trafic, smartmetering 4^{ème} phase, terrain synthétique rugby-football, aménagement des transports publics), pour une moyenne annuelle jusqu'en 2031 de 41 millions de francs.

Ce plan des investissements, bien qu'ajusté chaque année, montre la direction dans laquelle la dette se projette actuellement. Pour y faire face, la Municipalité proposera de nouvelles sources de financement, à l'exemple de la valorisation foncière d'une partie du patrimoine communal.

Finalement, ce budget 2026 est impacté par une baisse de l'inflation et des coûts de l'énergie.